



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

RESOLUTIONS

Jeudi 21 mars 2024 de 9h30 à 11H10

à la FPH 38 rue Saint-Sabin Paris 11ème et en visio

ORDRE DU JOUR et RESOLUTIONS

Membres présents et représentés : 9 personnes

- ❖ *Présent.es à la FPH : Gilles Rouby, Nicole Picquart, Dominique Mainville (planning F), Nathalie Ovion (MCD), Eric Denoyelle, François Bernard, Olivier Picot.*
- ❖ *En Visio : Carine Favier (Planning F Occitanie), Daniel Royer, Fanny Duwez (Acte If)*
 - *Invité.es présent.es à la FPH : Didier Raciné (Alters Médias), Laure Di Franco (CNFR), Dominique Jaulmes, Marianne Langlet, JB Jobard, Isabelle Boyer.*

Nombre de voix : 9 voix

- Adoption du PV de décembre 2023

RESOLUTION 1 : Le CA approuve le procès-verbal du précédent CA.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

- Délégation de pouvoirs du président.

RESOLUTION 2 : Le CA donne DÉLÉGATION DE POUVOIR de la présidence à Eric Denoyelle, pour le mois d'avril 2024. Cette délégation comprend une délégation de signature pour les documents et actes officiels du Collectif, et une délégation de représentation si cela s'avérait nécessaire. Eric Denoyelle, durant cette période, sera l'interlocuteur privilégié des salarié.es du Collectif.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

- Formation & Situation budgétaire du CAC (budget probable réalisé en 2023 -au 21 mars- et budget prévisionnel 2024-2026).

RESOLUTION 3 : Le CA prend acte de la situation budgétaire du CAC et s'engage dans la mise en œuvre du programme de formation mis en place, en lien avec Peuple & Culture.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

- Point d'étape sur les travaux du DLA en cours : orientations stratégiques et opérationnelles.

RESOLUTION 4 : Le CA partage la conclusion des orientations présentées et mandate le groupe de travail DLA pour présenter en AG les modifications fonctionnelles et statutaires pour l'année 2024-2025.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

- Mise en place d'une commission RH.

RESOLUTION 5 : Le CA valide la création de la commission RH avec comme premiers membres Eric Denoyelle et Gilles Rouby. La composition est ouverte et sera arrêtée ultérieurement.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

Collectif des Associations Citoyennes

108, rue Saint-Maur, 75011 Paris – Tél : 01 48 07 86 16 - Tél port. : 07 70 98 78 56

contact@associations-citoyennes.net - Site : www.associations-citoyennes.net

N° SIRET 425 110 103 00024 - Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 78 06 80 178

Agrément Jeunesse et éducation populaire le 6 juillet 2015 renouvelé le 20 juin 2023